

# Club EPGV de St Germain du Puy

Education Physique Gymnastique Volontaire

# **BULLETIN D'INSCRIPTION ANNEE 2024-2025**

NOM et Prénom :	Né(e) le :		
Adresse :			
	Tél mobile :		
Adresse mail: (à défaut fournir 3 enveloppes timbrées)			
Qui contacter en cas de souci pendant une séa	ince ? (Nom et prénom ) :		
<b>Début des cours : 09 septembre 2024.</b> Nous v de faire votre inscription avant le début des co	ous demandons, dans la mes	•	
cochez le/les cours que vous choisissez			
	Lundi : 17h30	Laurence	
GYM POSTURALE® (1 heure)	Mardi : 17h	Sébastienne	
Gymnase J. Prévert Salle de danse	Mercredi : 16h30	Sébastienne	
ou Dojo (mercredi)			
	Vendredi : 17h30	Laurence	
GYM ENTRETIEN (1 heure)	Jeudi : 15h45	Martine	
Gymnase J. Prévert Salle de danse	Jeddi . 151145	Wartine	
<b>GYM PLEINE FORME</b> <sup>(1 heure)</sup> Gymnase J. Prévert Salle de danse	Mardi : 18h	Sébastienne	
FITNESS (1 heure)	Januali v 10h 20	Sébastienne	
Gymnase J. Prévert Salle de gym	Jeudi : 19h30	Sepastienne	
MARCHE NORDIQUE (1h30) En extérieur (le 1er RDV au restaurant intergénérationnel près des terrains de tennis)	Lundi : 14h30 à 16h	Nadine	
MARCHE ACTIVE FOOTING (1h30) En extérieur (RV au Gymnase J. Prévert)	Mercredi 18h	Roger	
COMPOSITION DU DOS  Bulletin d'inscription complété, da  Questionnaire de santé (découpe  Règlement par chèque ou par vire  date :	até et signé r et donner l'attestation signé		
Règlement par chèque ou par vire	ement bancaire		

Signature

Possibilité de payer en trois chèques à déposer lors de l'inscription

Chèque à l'ordre de "EPGV St Germain du Puy"

Pour 1 séance par semaine	115€	55€ / 30€ /30€
Pour 2 séances ou plus par semaine (peu importe lesquelles)	150 €	60€ / 45€ / 45€

- Supplément de 5 € pour les personnes résidant hors de ST GERMAIN, payable à la 1 ère échéance
- Réduction de 12 € pour le conjoint
- Possibilité de payer par virement bancaire (voir RIB sur le site www.gymsaintgermain.org)

Ces tarifs comprennent la licence fédérale FFEPGV de 35 € incluant licence, assurance, droits Sacem, la part régionale et la part départementale

# **DIVERS**

TARIFS:

- ☐ J'ai besoin d'une attestation d'inscription
- ☐ Je n'autorise pas l'association à publier ma photo sur son site Internet

# **COMMENT DEPOSER SON DOSSIER**

• Au Forum des Associations -

Dimanche 1 septembre 2024 plaine de jeux du gymnase Yannick Souvré -entre 10h30 et 17h

• Aux permanences d'inscription (salle de réunion du gymnase J. Prévert)

Mardi 3 septembre 2024 15h à 18h Jeudi 5 septembre 2024 15h à 18h

• Par courrier ou dépôt dans la boite aux lettres chez Christine Botella, 1 impasse d'Aquitaine ou Philippe Borderieux, 4 impasse du 11 Novembre 1918, Saint-Germain du Puy 18390

# **INFORMATIONS GENERALES**

Fin de la présentation systématique du certificat de non-contre-indication à la pratique sportive Après la loi du 8 mars 2022 sur la démocratisation du sport, chaque adhérent remplit le questionnaire de santé qui lui est fourni et atteste que, pour chaque question posée, la réponse est négative.

A défaut, il lui sera demandé de fournir un certificat médical de non - contre-indication au sport

#### Assurance

La FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (MAIF) couvrant la responsabilité civile de l'association affiliée à la FFEPGV et de ses licenciés. Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer. Il peut obtenir des informations et souscrire cette assurance complémentaire (IAC sport +) directement auprès de la MAIF.

#### Statuts

L'adhésion à l'association entraine l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts. Les documents sont consultables auprès de l'association.

#### Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un comité directeur <u>bénévole</u>. Il est important que chacun participe à la vie du club, notamment par sa présence à l' Assemblée Générale annuelle.

#### Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion administrative, mais également à des fins statistiques non- nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de

portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer en e-mail à l'association ou à la fédération à l'adresse suivante "contact@ffepgv.fr"